



ASSISTANCE A LA REDACTION DOCUMENTAIRE



Assistance à la rédaction de documents

Le Code du travail exige de formaliser l'analyse des risques et les mesures de prévention. Associer exigence réglementaire et utilité en prévention peut s'avérer complexe.

Fort de son expérience tant auprès des groupes nationaux qu'auprès des exploitants indépendants, PREVENCEM s'attache à adapter les outils administratifs à chaque situation.

- Document Unique (DUERP) :
 - Définition d'une méthode d'évaluation des risques
 - Analyse des postes de travail
 - Assistance à l'évaluation des risques et à la définition d'un plan d'action
- Documents d'information du personnel :
 - Rédaction personnalisée de documents tels que dossiers de prescriptions, consignes ou instructions sécurité,
 - Attention particulière portée sur l'aspect pédagogique
- Mode opératoire spécifique à une opération
- Plan de prévention / permis de travail :
 - Rédaction de plans de prévention adaptés aux intervenants extérieurs
- Autre document ou support utile : *Contactez nous*



Réglementation applicable

- 4^e partie 'Santé et sécurité' du Code du travail
- Décrets complémentaires applicables aux mines et carrières
- Règlement Général des Industries Extractives



Profitez des avantages de la prestation PREVENCEM

- Plus de 40 ans d'expertise et de conseil au service de la prévention
- Des supports et documents adaptés aux spécificités de l'entreprise
- Prise en compte de l'aspect pédagogique
- Possibilité de séance d'information du personnel
- De nombreux modèles de documents mis à disposition des exploitants